



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 avril 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Avril 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 1999

**Adhésion de la Ville de Niort à l'association Coopération et Amitié Deux-
Sèvres Biala Podlaska**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT,
M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques VANDIER.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Janine LUCAS, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile
MORISOT

DELIBERATION D99177

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 avril 1999

**Information Communication&Relations
Ext.**

**Adhésion de la Ville de Niort à l'association Coopération et
Amitié Deux-Sèvres Biala Podlaska**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le 19 octobre 1998 s'est déroulée l'assemblée constitutive de l'association Coopération et Amitié Deux-Sèvres Biala Podlaska.

Elle a été créée afin d'apporter une cohérence dans le fonctionnement des diverses initiatives engagées en Deux-Sèvres à l'égard de la Pologne et de pérenniser les actions entreprises depuis 1991 entre les Deux-Sèvres et la région de Biala Podlaska.

Son objet est en effet d'initier, de développer, de coordonner et d'intensifier toutes relations entre le département des Deux-Sèvres et la région de Biala Podlaska et notamment les échanges mutuels : coopération économique, coopération dans le domaine culturel, coopération entre établissements d'enseignement, etc.

La Ville de Niort ayant participé, au sein de l'Association Départementale des Maires, aux échanges qui ont débuté en 1991, a été invitée au titre de membre fondateur à participer à l'assemblée constitutive du 19 octobre 1998 puis à la réunion spécifique des membres fondateurs le 18 décembre 1998 au cours desquelles ont été adoptés les statuts et les orientations principales.

Par ailleurs, c'est dans le cadre de ces échanges initiés au niveau départemental que les villes de Niort et de Biala Podlaska ont pu nouer des liens spécifiques de jumelage caractérisés par le voyage du mois de février 1999, cette adhésion est donc complémentaire à l'action de jumelage menée par Niort et vient formaliser une pratique ancienne. Elle permettra, en outre, d'accompagner les projets de la Ville de Niort ou d'associations niortaises qui envisagent des partenariats avec la Pologne.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser l'adhésion de la Ville de Niort à l'association Coopération et Amitié Deux-Sèvres - Biala Podlaska dont les statuts sont annexés à la présente délibération ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer cette adhésion
- autoriser le versement de la cotisation (fixée pour l'année 1999 à cinq cents francs).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)